

# **FO DGFIP TARN**

## **Liminaire CTL du 31 mars 2022**

La question de pouvoir d'achat est de plus en plus urgente au regard d'une inflation qui pèse de plus en plus lourd sur les dépenses contraintes. Pour les fonctionnaires notamment qui n'ont pas vu leur pouvoir d'achat augmenter depuis 10 ans.

Mais s'il n'y avait que cela à la DGFIP ! Non : il y a également nos conditions de travail et d'exercice des missions qui sont en constante dégradation, du fait principalement des suppressions d'emplois, de la mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) à travers la création de SGC, des suppressions de SIP, des créations d'antennes, des suppressions des Trésoreries, des délocalisations... : c'est loin de simplifier le quotidien des agents et des usagers car cela exacerbe inéluctablement les tensions.

Contrairement, à ce que prétend l'administration, l'accueil du public et le fonctionnement des services n'en sont pas améliorés ; bien au contraire. Partout, dans tous les services du département ce ne sont que difficultés.

L'analyse initiale de **FO DGFIP** selon laquelle le NRP constitue un nouvel outil de réduction du maillage territorial des services destiné à masquer les suppressions d'emplois et porteur de dangers sur les missions s'en trouve malheureusement confortée.

**FO DGFIP** alerte, une fois de plus, sur le fait que la mise en œuvre du NRP n'est pas terminée. Imaginer que ce serait juste un mauvais moment à passer et qu'ensuite le réseau serait stabilisé est illusoire.

Pour **FO DGFIP**, la tendance lourde à l'œuvre dans ce processus aboutira inévitablement à une réduction sans fin des implantations de la DGFIP, y compris de certaines directions locales, devenues des coquilles vides, les missions étant regroupées dans les DRFiP ou sur des plates-formes supra départementales ou inter régionales.

Les solutions individuelles proposées à certains par l'administration afin d'édulcorer les conséquences du NRP en matière de mobilité ne feront que retarder des échéances inévitables pour nos emplois, nos missions et à terme nos rémunérations.

**FO DGFIP** estime que, sans sursaut collectif rendant visibles nos difficultés aux yeux de l'opinion publique et des politiques, la DGFIP continuera d'être considérée par les gouvernements successifs comme un réservoir inépuisable de suppression d'emplois.

Dans le cadre de la campagne déclarative, mais même de façon plus large, les politiques de dématérialisation, de numérisation, menées à marche forcée occasionnent inéluctablement un accès dégradé aux services publics. Cet aspect est notamment longuement évoqué dans le rapport publié par le défenseur des droits.

La dématérialisation constitue indéniablement un transfert de charge vers les usagers, permettant par la même occasion de supprimer plus facilement des emplois. Cette politique dogmatique a des conséquences pour les collègues de la DGFIP, en termes de conditions de travail, de risques psycho sociaux, de mobilité, etc...

Aussi, les collègues ont le sentiment de ne pas rendre un service public de qualité.

Pour le gouvernement, l'enjeu est d'obliger les usagers à effectuer l'intégralité des démarches en ligne sans se préoccuper de ceux qui ne peuvent pas y souscrire. En effet, dans nos territoires une personne sur dix ne dispose pas de l'accès à internet, et un grand nombre de nos concitoyens a des difficultés à utiliser les outils numériques,

Pour **FO DGFIP** cette situation est inacceptable aussi en termes de consentement à l'impôt et de cohésion sociale.